

BOURGET EN HUILE

LE MAG

décembre - janvier - février 2018

ACTIVITÉS NORDIQUES

Après les deux dernières saisons d'hiver marquées par un manque criant de neige c'est avec un certain optimisme que les bénévoles de l'Association Animation et Développement du Bourget en Huile ont vu tomber les premiers flocons. L'espoir fait vivre dit-on, alors espérons que cette saison nos activités nordiques pourront s'exercer durablement sur un beau manteau blanc et épais. S'il est vrai en effet que l'aléa météo est imprévisible les travaux de préparation de notre domaine restent les mêmes.

Neige ou pas neige il faut avant l'ouverture trier, vérifier et préparer skis, raquettes, luges et batons, élaguer, nettoyer et baliser les circuits, mettre en ordre le foyer de ski, préparer et organiser les tours de permanences et vérifier tout le matériel nécessaire à la préparation rapide des pistes dès la première couche de neige tombée. Et si c'est le cas alors il faudra encore damer et entretenir les circuits, sécuriser l'espace luge, accueillir les pratiquants mais aussi préparer les soirées raquettes en nocturne qui cette année encore sont inscrites au programme.



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous

Après une longue absence, notre journal communal LE MAG revient avec les premières neiges. Il permet de véhiculer les informations municipales et associatives, et pour son retour, les informations ne manquent pas ! Des articles précis relatent les différentes animations et l'actualité bourgeraines.

A titre personnel, je m'investis fortement pour que notre commune reste en haut de l'affiche avec des journées et des événements que je trouve intéressants. Un relationnel acquis tout au long de mes différents mandats facilite les contacts et les opportunités. Aussi je regrette, le manque d'engouement lors de certaines réunions, présentations, manifestations. Il serait dommage que le dynamisme légendaire du Bourget en Huile, souvent jaloué, se transforme en enfermement et repli sur nous-même.

Après ce coup de "blues", je veux tout de même être optimiste et de grands chantiers nous attendent en 2018, dont, normalement les opérations de débardage à câble dans le secteur des Turchets, la concrétisation de la démarche d'adressage, l'approbation de la nouvelle carte communale. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

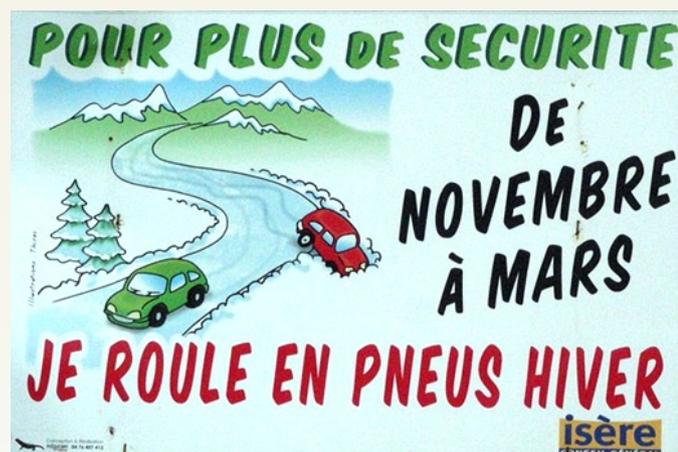
A quelques jours des fêtes de fin d'année, permettez-moi, au nom du Conseil Municipal, en mon nom personnel de vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes.

On ne répétera donc jamais assez que cette mise en valeur de notre beau plateau nordique encore réhaussée par la qualité de notre site internet et de sa webcam n'est possible que grâce au dévouement de nos bénévoles. Leur nombre reste insuffisant pour assurer dans les meilleures conditions possibles toutes ces tâches alors si vous pouvez, n'hésitez pas, joignez vous à eux !

PETIT RAPPEL HIVERNAL

Avec les premiers flocons, la viabilité hivernale est réactivée. rappelons quelques informations :

- Il revient à la commune, dans la mesure du possible et de ses moyens, le devoir de rendre praticables les voies communales, de dégager les parkings, les espaces publics.
- Chaque habitant a la responsabilité de dégager son espace privé, le trottoir ou l'accotement au droit de sa propriété.



Le déneigement est une tâche ingrate, particulièrement dans les hameaux dans lesquels des véhicules sont stationnés, des portails et clôtures obligeant à pousser la neige en dehors des villages. Quelques règles sont à respecter :

- Se déplacer seulement en cas de nécessité et munis d'équipements adaptés.
- Laisser la priorité aux engins de déneigement
- Ne pas stationner sur la voie et les parkings communaux.
- Ne pas déposer la neige issue d'une entrée ou d'un stationnement sur la chaussée
- Ne pas entreposer les ordures ou les contenants dans un lieu où ils risquent de gêner.
- N'oubliez pas qu'avec des pneumatiques adaptés la circulation est plus sûre !

TREMBLEMENTS DE TERRE

Depuis le mois d'octobre, l'entrée de la Maurienne connaît une très nette recrudescence d'activité sismique, plus précisément entre Saint Léger et Saint François Longchamp. Ces séismes sont qualifiés de "fréquents" depuis fin 2015 par Sismalp, le Réseau d'observation de la sismicité Alpine, qui parle dans ce cas d'essai sismique. La magnitude de ces tremblements de terre oscille entre 0 et 3. Parfois ils ont pu être plus élevés. A partir de la magnitude 2, ils sont ressentis par la population située à proximité immédiate de l'événement.

Le 17 octobre, l'institut des sciences de la terre à Grenoble a relevé 20 événements dont un pic avec une magnitude de 2,9 sur l'échelle de Richter. Une magnitude 3.4 a été observée le 25 octobre au matin et une magnitude 3.7 dans la nuit du 27 octobre. Le 17 novembre une secousse tellurique de magnitude 3,6 a également été ressentie sur une large zone.

Un réseau de 5 stations complémentaires a été installé autour de l'essai pour mieux connaître cette activité sismique qui reste modérée telle qu'on l'observe dans les Alpes régulièrement. Son évolution reste imprévisible, que ce soit une augmentation, un maintien ou une baisse de la sismicité. Il est néanmoins bon de rappeler que cette sismicité avec des magnitudes autour de 5 peut générer quelques dégâts aux habitations. Dans le cas d'une activité sismique telle que celle observée actuellement, des précautions sont à prendre pour éviter de possibles chutes de tuiles, cheminées, déstabilisation de pierres, etc. Pour le moment il n'y a eu aucun blessé et aucun dégât.



LA CARTE COMMUNALE

Le projet de modification de la carte communale a été présenté par le bureau d'études Epode. L'assistance –peu nombreuse- a donc pu connaître les modifications minimales apportées à la carte existante depuis 2004. La prochaine étape sera l'enquête publique qui se déroulera en janvier, il est rappelé que c'est lors de cette enquête que pourront être déposées des réclamations auprès du commissaire enquêteur.

Le dossier présenté le 23 octobre est disponible sur www.bourgetenuile.com

LA DÉMARCHE D'ADRESSAGE

Un bouleversement des habitudes dans les communes rurales s'annonce par la mise en place de la dénomination des voies et la numérotation des habitations. Nos voisins (Etable et La Table) les ont déjà mises en place. Un groupe de travail au sein du Conseil Municipal a été constitué et a travaillé sur ce projet. Le 17 novembre dernier une présentation a été projetée à la salle des fêtes devant une vingtaine de personnes qui a pu découvrir les futurs noms des voies communales. Grâce à ce moment de dialogue, des observations, des propositions ont été soumises. Quelques modifications vont être apportées et le projet sera présenté au conseil municipal pour approbation.

La présentation projetée le 17 novembre est disponible sur www.bourgetenuile.com

LA MOBILITÉ

Lors de la fusion des communautés de communes au 1er janvier 2014, un dossier particulier avait été transféré avec l'espoir de voir concrétiser le projet sur lequel François Cuchet, Jean-François Duc et Régis Barbaz avaient travaillé. Ce projet consistait à desservir la Vallée des Huiles pour le transport des lycéens. C'était il y a près de quatre ans...

Durant l'été dernier, Régis Barbaz a questionné la présidente de la communauté de communes afin de réactiver ce dossier. Sans réponse. La municipalité du Bourget en Huile a également souhaité une réflexion pour une desserte en car entre La Rochette et Chambéry avec un passage par Montmélian et

Médipôle. Il semble en effet judicieux de pouvoir bénéficier de transports en commun autres que la ligne régulière calée sur les horaires des lycées. Régis Barbaz s'est "auto chargé" de ce dossier afin de présenter un projet à la commission transports de la communauté de communes. Osons espérer que, bientôt, nous puissions emprunter une ligne de transport en commun qui nous permette de nous rendre à notre chef-lieu de canton et dans les différents établissements de soins .

L'ABRIBUS

Construit depuis une quarantaine d'année avec le symbole de la Caisse d'Epargne l'abribus situé à proximité de la chapelle de La Frasse présentait une architecture d'un autre âge. Il a donc été déconstruit pour laisser la place à une construction en bois d'un style plus épuré dans laquelle un banc sera prochainement installé et des vitres latérales posées. Le panneau arrière supporte désormais le plan de la commune.

Espérons que cet abri ne fera pas l'objet de vandalisme ni d'expression libre...



LE PONT DES MERMOZ SUR LE GELON

Il y a quelques années, le pont sur le Gelon permettant la liaison entre la scierie Besson et le hameau des Mermoz avait subi d'importants dégâts suite à des intempéries et un manque d'entretien. Il avait alors été réparé mais les garde-corps étaient toujours absents.

Récemment des barrières en bois ont été posées, ce qui nous a rappelé les paroles d'une chanson d'Yves Duteil que nous avons adaptées...



Le petit pont de pierres
 Tu te souviens du pont
 qu'on traversait naguère
 pour passer la rivière
 tout près de la scierie.
 Le petit pont de pierres
 qui ne tenait plus guère
 que par un grand mystère
 et des piquets tout droit

Si tu reviens par-là
 tu verras la rivière,
 j'ai refait les barrières
 du petit pont de pierres
 en rondins de bois vert
 pour rendre à la rivière
 son vieil air d'autrefois.



DU NOUVEAU DANS LES DOSSIERS D'URBANISME

Depuis qu'existent les différentes demandes de permis de construire, de certificats d'urbanisme, l'instruction des dossiers était assurée gratuitement par les services de l'Etat, c'était la DDE, puis la DDT.

mission en donnant à chaque commune la compétence de cette instruction.

Face à cette tâche impossible à assumer pour la totalité des communes de Cœur de Savoie, La communauté de communes s'est portée organisatrice du service pour le compte des communes. Ce service est basé à Saint Pierre d'Albigny, et est assuré par des techniciens instructeurs en urbanisme et des agents affectés au secrétariat. Il est à préciser que ces prestations, sont payantes pour la commune mais restent gratuites pour les pétitionnaires.

Afin que chacun soit bien conscient des nouvelles charges qui pèsent sur le budget communal, vous trouverez ci-dessous les différents coûts fixés par la Communauté de Communes

Pour un certificat d'urbanisme : 75 €uros
 Pour un permis de construire : 180 €uros
 Pour une déclaration préalable : 125 €uros
 Pour un permis modificatif : 75 €uros

Une des explications sur la demande de notre part de dossiers de qualité se trouve dans ces chiffres.

LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU VAE

Si notre territoire est considéré comme un terrain de prédilection pour les cyclistes chevronnés, il n'en est pas de même pour les amateurs dont beaucoup d'entre nous font partie. Le relief de notre secteur est dissuasif, et toute personne voulant se lancer à vélo abandonne car pensant au retour ! Il existe maintenant une alternative qui n'est autre qu'un VAE (vélo à assistance électrique).

Ces vélos, équipés d'un moteur électrique auxiliaire et d'une batterie rechargeable permettent une assistance discrète ne dénaturant pas la fonction première du vélo.

Ces VAE sont proposés à des tarifs variant de 600 à 6000 €uros suivant leur qualité, leur fabrication, les batteries... Après en avoir parlé avec des utilisateurs, après avoir étudié des documentations diverses et variées, il apparaît que des modèles dits de loisir peuvent être proposés entre 1200 et 1800 €uros. Il est tout de même nécessaire de disposer d'une batterie de bonne qualité d'une puissance minimum de 36 volts 11.6 A/h et d'un moteur de 250 watts.

Sachant que des bourgeois sont intéressés par une éventuelle acquisition, il est proposé de recenser les demandes afin de mettre en concurrence des distributeurs et obtenir des prix ajustés grâce à une commande groupée. Les modalités de règlements seront définies ultérieurement. Il est rappelé que l'état attribue une prime pouvant aller jusqu'à 200 € mais elle ne sera plus d'actualité en février 2018.

Afin d'effectuer un recensement, merci de remplir, découper et déposer le questionnaire ci-joint en mairie avant le 31 décembre.

RETOUR SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS AU BOURGET EN HUILE

La Savoie Cup Porches 2017



Samedi 24 juin 2017 le Bourget en Huile a accueilli la onzième édition de la Savoie Cup, événement majeur par son ampleur et sa qualité dans le petit monde de l'automobile. Vingt groupes de dix Porsches ont en effet sillonné pendant tout un week end les routes de Savoie et fait étape dans notre village. C'est ainsi que plus de 400 personnes et près de 200 superbes voitures multicolores ont à tour de rôle stationné devant notre salle des fêtes. Qu'on ne s'y trompe pas, cette concentration n'est pas un rallye mais bien une ballade tranquille avec des traversées en douceur des agglomérations. Preuve à l'appui chez nous où les équipages ont prolongé leur présence en cette belle journée d'été. Il faut dire que l'accueil était à la hauteur avec buvette à volonté organisée par la mairie. Ce passage dans notre vallée a fait la une du journal

spécialisé Flat6 et d'une émission télévisée sur C8, qu'on se le dise, le Bourget en Huile était à l'honneur !

14 juillet

Après le beau succès de 2015 le Ciné Bus de Coeur de Savoie s'est de nouveau posé devant la salle des fêtes du Bourget en Huile le 14 juillet 2017. Même réussite cette année pour cette soirée du cinéma en plein air sur écran géant gonflable, même public toutes générations confondues venu nombreux pour occuper chaises et bancs mis à disposition, même temps estival resté clément après la nuit tombée et mêmes héros pour le film au programme, Belle et Sébastien partis dans de nouvelles aventures à la recherche d'un avion disparu dans une forêt en feu.

Pour rester dans l'ambiance ce sont ensuite nos artificiers bourgeois qui ont mis le feu au village, feu d'artifice bien sûr et c'est sous un ciel illuminé par des gerbes de lumière, éclats en tout genre, fusées multicolores et le traditionnel bouquet final que notre fête nationale s'est achevée tard dans la nuit pour le plus grand plaisir de tous.



La grande fête annuelle 2017

Après la cinquantième l'an dernier la fête continue de plus belle ! Tôt le matin du dimanche 13 août s'installaient les brocanteurs suivis par les artisans exposant leurs denrées et œuvres en tout genre. Pendant la messe à l'église les tourneurs de polenta allumaient leurs chaudrons puis la billetterie ouvrait ses portes. A midi tout était en place et nos bénévoles s'activaient à la cuisine, à la préparation des assiettes et au service des repas. Tout près les pâtisseries proposaient leurs gâteaux pendant

que d'autres vendaient des frites avec en face la buvette tournant à plein régime. Tout l'après midi la kermesse battait son plein avec ses jeux pour enfants, le casse bouteille, l'exposition photos, le trampoline, les danses orientales de l'association OM Shanti et au dessus de nos têtes le vol des avions, planeurs et drones du club d'aéromodélisme les Razmottes. Avec le coucher du soleil nouvelle mobilisation de tous les bénévoles pour le repas du soir jusqu'après la nuit tombée. Plus tard encore les flonflons du bal animé par Gillou se poursuivaient pour le plus grand plaisir des danseuses et danseurs. Alors merci à tous, bourgeraines, bourgerains, leur famille et leurs amis qui se sont dépensés sans compter pour que notre cinquante et unième fête soit une belle réussite.



Rencontre amicale

Le 9 septembre dernier, grâce à des liens familiaux entre des habitants du Bourget en Huile et de Blandin dans l'Isère, une délégation de cette commune iséroise est venue découvrir notre territoire.

Grâce à Yves, guide touristique lors de cette journée, les 44 Blandinois ont été enchantés de l'accueil et de l'organisation sans faille de cette rencontre amicale.

Il se trouve que cette commune de 150 habitants en plaine, avec une activité agricole importante a beaucoup de similitudes avec le Bourget en Huile.

Dans un discours précis et avec quelques pointes d'humour Monsieur le Maire a présenté notre commune, son fonctionnement, ses aménagements. Malgré une météo pluvieuse, les visites ont pu se dérouler comme prévu, et c'est autour d'un repas en commun à la salle des fêtes que s'est terminée cette journée d'échange.

Avant de reprendre la route en autocar, il nous a été remis une multitude de spécialités dont un rosier qui a été planté sur le parvis de l'Eglise. Nous sommes d'ores et déjà invités le samedi 8 septembre 2018.

Les modalités du déplacement vous seront communiquées à temps voulu.

Au théâtre ce soir

Comme déjà en avril 2015 l'association Animation et Développement du Bourget en Huile nous a permis d'assister en notre salle des fêtes le 7 octobre 2017 à une pièce de théâtre jouée par la troupe Belledonne de Saint Rémy de Maurienne. Ecrite et mise en scène par Claire Pesenti cette pièce intitulée «Chacun sa mèche» nous a transportés dans un salon de coiffure pour dames où de multiples événements aussi cocasses que drôles se succèdent à un rythme effréné. Les sept comédiennes toutes générations confondues ont ainsi su capter dans la bonne humeur l'attention d'un public venu nombreux. Après le spectacle c'est autour du verre de l'amitié qu'à pris fin cette belle soirée.



Cérémonie du 11 novembre

Pour ce quatre vingt dix neuvième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 bourgeraines et bourgerains se sont retrouvés nombreux devant le monument aux morts malgré le ciel gris et la fraîcheur automnale. Après le dépôt de gerbe et la lecture par Monsieur le Maire de la lettre de Madame la Ministre des Armées c'est dans le recueillement qu'adultes et enfants ont écouté l'hommage de nos anciens combattants aux soldats du village tombés pour la France. Avant de clore la cérémonie

Monsieur le Maire a fait respecter une minute de silence puis a donné la parole à plusieurs jeunes du village qui chacun à leur tour ont lu devant une assistance attentive des messages de paix, d'espoir et de tolérance.



13 Janvier Voeux de la municipalité

18 février Belledonne - Gelon - trail

10 Mars Repas dansant costumé

* * *

LE FARÇON MOZZARELLA

LES INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES

1kg de pommes de terre
200ml de lait
2 œufs
du parmesan râpé
200 g de mozzarella
125 g de dés de jambon
chapelure
beurre
sel et poivre du moulin

LA RECETTE DU PAPET

Faire cuire les pommes de terre en robe des champs, pelez les et écrasez les. Ajoutez le lait, les œufs battus et le fromage râpé.

Beurrez un plat à gratin et saupoudrez de chapelure. Placez la moitié de la préparation dans le plat. Ajoutez la mozzarella coupée en dés et le jambon. Recouvrez avec la préparation restante. Saupoudrez à nouveau de chapelure.

Cuire au four 45 minutes à 180.



L'ÉTAT CIVIL DE 2017

AVIS DE DÉCÈS

Décès

Roland Mermoz La Frasse
Georges Caillet Le Chef lieu

Mariage

Aude Heinisch et Mikael Dufouil Le Gucher

Naissance

Maëlle THOMAS La Côte du Bourget

Maria PESENTI nous a quittés le 22 novembre, à l'âge de 90 ans.

Avec son mari Baptiste, ils s'étaient installés aux Boulins, dans les années 60.

Réservée et discrète, Maria était appréciée des Bourgerains ; il faisait bon discuter avec elle.

Ces dernières années, elle résidait à la maison familiale à Laxolo, en Italie, avec l'espoir de revenir au Bourget qui lui était cher.

VOS PHOTOS

